



Pour bien comprendre le plan stratégique 2010-2014 ...

A QUAND UNE REELLE TRANSPARENCE

A PROPOS DES POLITIQUES DU LOGEMENT A L'AP-HP ????

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Stratégique de l'AP-HP, un volet concerne la politique du logement.

Dans chaque établissement, les représentants du personnel sont confrontés **quotidiennement** à des situations d'agents ayant les plus grandes difficultés pour se loger décemment.

Toute personne titulaire et en activité, peut, **dans le principe**, demander à bénéficier d'un logement à l'AP-HP, auprès du service social de son établissement. Toutes les 3 semaines environ, une Commission Centrale d'Attribution de Logement composée de représentants de l'Administration et du Personnel, se réunit.

Toutefois, le traitement des demandes se fait dans la plus grande **opacité** et **sans qu'aucun**

contrôle ne puisse s'effectuer. Et la **constitution des groupes hospitaliers ne va évidemment rien arranger !!!**

En effet, les assistantes sociales et les organisations syndicales n'ont aucun pouvoir et aucun outil réel à leur disposition pour **véritablement** opérer un contrôle sur LES CHOIX ET LES SELECTIONS DE DOSSIERS PRESENTES LORS DES COMMISSIONS. Il semblerait (selon l'Administration) que ce soit « l'ordinateur », tout seul comme un grand, qui sélectionne les dossiers les plus urgents donc, selon un critère d'attribution de « POINTS ». **MAIS MAIS....ERREUR !!....**

Qu'a-t-on appris à la dernière commission d'attribution de logement (avec constats à l'appui) ? Ces points « ne servent à rien » et surtout pas à prioriser les demandes.

ALORS QUELLE MAIN OBSCURE DECIDE DE MANIERE UNILATERALE DE L'URGENCE d'une demande de logement mais SURTOUT sur QUELS CRITERES ???

Depuis des années, SUD Santé AP-HP dénonce **systématiquement une telle** opacité et **ce** manque de transparence évident et flagrant dans le traitement des demandes et l'attribution des logements !!

LE SYNDICAT SUD Santé AP-HP REVENDIQUE :

- la création de logements d'urgence
- des logements pour faciliter le recrutement et la fidélisation des agents
- le recensement de l'ensemble des logements appartenant /et réservés à l'AP-HP
- le recensement des logements non occupés car vétustes et /ou mal situés
- l'état des lieux et la transparence sur les logements occupés par des non-titulaires de l'AP-HP
- le recensement des logements pour les personnels handicapés
- l'accès à un logement pour tous en priorisant bien évidemment les familles à faibles revenus, les familles monoparentales, les personnels handicapés etc.
- l'anticipation et l'accompagnement des mises à la retraite des personnels logés à l'AP-HP
- la mise en adéquation de l'offre et de la demande de logement
- l'étude de la possibilité d'octroi de prêt d'accession à la propriété
- la garantie des impayés locatifs pour les bailleurs publics.

LE SYNDICAT SUD Santé S'OPPOSE à l'obligation pour un agent de justifier un salaire 3 fois supérieur au montant du loyer pour prétendre à un logement à l'AP-HP (quand on sait que le salaire « moyen » d'un agent catégorie C, est de 1600 € mensuel).

LE SYNDICAT SUD Santé DENONCE les partenariats de l'AP-HP avec des organismes locatifs proposant des loyers exorbitants inaccessibles aux catégories C et B. Cette pratique constitue une véritable discrimination envers les personnels de l'institution qui sont les plus en difficulté.

Par conséquent, la prétendue « politique du logement », bien qu'elle fasse l'objet d'un thème transversal, ne donne aucun moyen pour garantir un traitement efficace et réduire les inégalités.

LE SYNDICAT SUD Santé exige que les revenus obtenus par la vente du patrimoine soient utilisés dans l'achat ou la construction de logements pour le personnel dans le domaine de l'AP-HP, ainsi qu'une délibération du Conseil d'Administration l'a voté. Ceci permettrait une vraie politique de logements pour les personnels de l'AP-HP qui ne seraient pas soumis aux aléas des bailleurs privés.

Nous exigeons une véritable politique sociale
pour les logements de l'AP-HP.

Un toit pour tous, c'est un droit pour tous grâce à un salaire décent !

Stop au scandale des attributions de logement
« à la carte » et « au piston »